vivre ensemble

Magazine municipal d'informations
de la Ville de La Riche

Janvier 2026 # 156
www.ville-lariche.fr

PAGE 6
Conseil Municipal des Enfants
Rétrospective de l'année

PAGE 9
La Résidence Autonomie :
un lieu d'accueil pour les séniors

PAGE 16
L'Îlot Ronsard :
une nouvelle entrée de ville entre Loire et Prieuré

ville de LA RICHE

sommaire

6 Vie locale
- Conseil Municipal des Enfants, rétrospective de l'année 6
- La Riche de Cœur 7
- Le service emploi municipal 8
- Le CCAS de demain c'est aujourd'hui 9
- La Résidence Autonomie Marcel du Lorier : un lieu d'accueil pour les séniors 9
- Diagnostic en marchant : au cœur du quartier Niqueux Bruère-Marcel Pagnol 10
- Recensement de la population 2026 10

11 Parentalité
- Création partagée : la Petite Enfance et La Pléiade s'associent autour du spectacle «Sous les herbes» 11

12 Vie économique
- Rencontre autour du projet tramway avec les entreprises locales 11

13 Environnement
- Pascal Gaillard, un maraîcher engagé pour la résilience 13
- Cédric Labarre, le retour aux sources 13

14 Travaux
- Lignes2tram : le projet à La Riche 14

16 Urbanisme
- La Riche : un centre-ville en évolution 16
- L'Îlot Ronsard : une nouvelle entrée de ville entre Loire et Prieuré 18

20 Municipalité
- Comprendre les élections municipales de 2026 Un rendez-vous démocratique essentiel 16
- Le parcours du votant 2 min. pour comprendre 17

22 Agenda

27 Les tribunes

vivre ensemble # 156

Édité par la Ville de La Riche Place du Maréchal Leclerc / CS 30102 / 37521 La Riche Cedex / 02 47 36 24 24 / la.mairie@ville-lariche.fr
Directeur de publication Sébastien Clément / Maire de La Riche
Rédaction et mise en page Service communication
Photos et illustrations Ville de La Riche / Kubilaï / Freepik
Impression Numeriscann / 02 47 37 53 54
Dépôt légal à parution. Ce numéro a été imprimé à 6700 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Reproduction des articles, photos et illustrations interdite sans accord préalable auprès de la mairie.

LE TRI FACILE PAPIER
IMPRIM'VERT

La Riche,
Ville d'arts et de cultures

Suivez-nous
Toute l'actualité de la ville sur
www.ville-lariche.fr

Chères habitantes et chers habitants de La Riche,

En ce début d'année 2026, c'est avec émotion et détermination que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les plus sincères. À l'aube d'une nouvelle étape pour notre commune, ce numéro du magazine municipal est une nouvelle occasion de revenir sur les points forts de notre vie locale. Notre belle ville a connu bien des évolutions et des nouveautés. Votre participation aux différentes concertations publiques a été précieuse pour concilier intérêt général et intérêts particuliers. Les défis de notre ville – adaptation aux dérèglements climatiques, renforcement des services publics, attractivité économique – nécessitent une mobilisation de toutes et tous. Quel que soit le résultat des prochaines élections, c'est cette dynamique collective qui permettra à notre ville de continuer à avancer.

> **Une ville, c'est une histoire commune écrite par des milliers de mains, de cœurs et de rêves.**

Être élu local, c'est porter en soi la fierté de voir notre ville s'animer chaque jour. C'est être disponible et responsable, quand en traversant une rue de notre ville, on vous arrête pour vous parler d'un projet, d'une inquiétude, ou simplement pour partager un sourire. C'est cette énergie qui nous pousse à être présents pour notre ville et ses habitants, malgré les défis, malgré les incertitudes. La situation économique et sociale de la France met à l'épreuve notre cohésion et notre résilience. Le dérèglement climatique impacte fortement nos modes de vie et il reste plus urgent que jamais d'activer tous les leviers possibles pour nous y adapter. Autant de réalités qui nous obligent au niveau local, à redoubler, ensemble, d'inventivité, de solidarité mais surtout de courage.

En ce début d'année, je pense à nos agents qui garantissent un service public de proximité. Je pense à nos commerçants qui contribuent à notre vie locale. Je pense à nos enseignants, qui façonnent l'avenir de nos enfants avec patience et passion. Je pense à nos maraîchers qui cultivent notre terre. Je pense à nos associations, ces pépites de solidarité et de créativité qui font de notre ville un lieu vivant, un lieu où l'on se sent chez soi. Je pense à nos artistes qui contribuent à enchanter nos vies.

Et puis, il y a vous mes chères concitoyennes et chers concitoyens, qui chaque jour, par votre présence, votre engagement ou votre attachement à notre territoire, nous rappelez pourquoi nous exerçons notre mandat. Parce qu'une ville, ce n'est pas que des bâtiments, des routes ou des budgets. Une ville, c'est une histoire commune, écrite par des milliers de mains, de cœurs et de rêves.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2026 remplie de santé, de bonheur et de réussite.

Sébastien CLÉMENT
Maire de La Riche
Membre du bureau exécutif
de Tours Métropole Val de Loire

VIE LOCALE

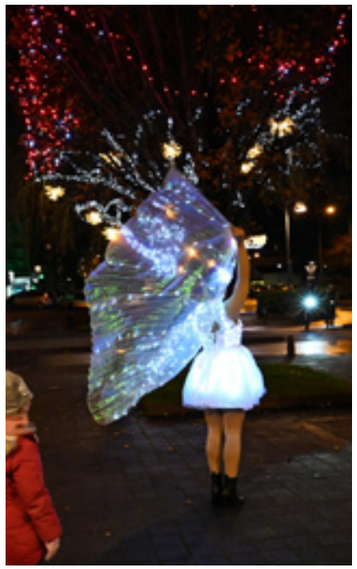

Meilleurs Vœux 2026

Conseil Municipal des Enfants
Rétrospective de l'année

Une école de la citoyenneté

Le Conseil Municipal des Enfants est une véritable école de la citoyenneté. Il permet aux jeunes de s'initier au fonctionnement de la démocratie locale, de proposer des projets pour leur ville et d'apprendre à débattre, écouter et coopérer. En participant activement à la vie communale, ils développent leur sens des responsabilités, leur esprit critique et leur engagement, tout en se familiarisant avec le dialogue et la prise de décision collective.

Le CME en 3 questions

1. Quels sont les objectifs du Conseil Municipal des Enfants ?

Il a pour vocation d'accompagner les jeunes dans la découverte de la vie citoyenne et du fonctionnement d'une collectivité. À travers cette instance, ils apprennent progressivement les valeurs démocratiques, le rôle du service public et la responsabilité civique. Participer au CME permet aux enfants de s'exprimer, de proposer des idées et de contribuer à des projets concrets pour leur ville ou leur quartier. Ils développent ainsi leur capacité à débattre, à travailler en équipe et à respecter les opinions de chacun.
Cet engagement favorise également leur autonomie, leur sens de l'initiative et leur esprit critique. En prenant part aux échanges et aux décisions, ils gagnent en confiance et découvrent l'importance de l'action collective.

2. Comment les jeunes sont-ils impliqués dans leur mission ?

L'implication des jeunes au sein du Conseil Municipal des Enfants commence dès leur élection par leurs camarades, une étape qui leur confère un rôle de représentativité pour leur école ou leur quartier. Ce mandat leur permet de s'investir pleinement dans la vie locale et d'exprimer les attentes de leurs pairs. Ils participent ensuite à des réunions régulières pour échanger sur des sujets du quotidien, proposer des idées et suivre l'avancement de leurs projets. Réunis en commissions thématiques, ils conçoivent et mettent en œuvre des actions pour la commune : animations, initiatives solidaires ou projets d'embellissement. Ce travail collectif leur permet de prendre des initiatives et de découvrir la démarche de projet. Enfin, les enfants présentent leurs propositions aux élus et suivent leur réalisation. Ces échanges leur offrent une expérience concrète de participation à la vie locale.

3. Quelles initiatives concrètes ont été menées par le Conseil Municipal des Enfants ?

L'année 2024-2025 a été riche en actions :
> Les commémorations du 8 Mai ;
> La visite du Sénat ;
> Une sortie à Aucard de Tours - au concert jeune public ;
> Une rencontre avec le Conseil Municipal des Jeunes de Tours ;
> Une journée au Congrès des maires de la métropole au Vinci ;
> Décor de Noël sur les vitres de la Mairie, de la Résidence Autonomie et de l'épicerie sociale et solidaire avec les jeunes de la réussite éducative ;
> Une organisation d'un festival « Festi'handi » sur le thème du Handicap (350 entrées au Parc du château du Plessis). Les bénéfices récoltés ont été reversés à une association en lien avec la thématique « Pôle ressources handicap ».

Pour l'année 2026, sont déjà prévues les actions suivantes :
> Les commémorations du 8 Mai ;
> Une initiation aux gestes qui sauvent avec la Croix Rouge ;
> Une visite de la maison du souvenir à Maillé ;
> Un voyage pour visiter le village martyr d'Ouradour-sur-Glane ;
> Un voyage en Normandie pour visiter les plages historiques du débarquement ;
> L'organisation du festival 2ème édition au Plessis autour de l'art cette fois ci.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN CHIFFRES

> **12 élèves** de primaire élus âgés de 9 à 13 ans.
> **Entre 10 et 12 réunions** plénières par an, selon les besoins et les projets. Certaines réunions peuvent être ajoutées afin de travailler sur un projet de « dernière minute » ou spécifique.

La Riche de Cœur

Cette année, retrouvez les parcours du Cœur à la Salle des Fêtes, à la Résidence Autonomie Marcel du Lorier et à la Pléiade pour cette 5ème édition pour la prévention des maladies cardiovasculaires !

Toujours dans la convivialité et le partage, venez tous, petits et grands, à la rencontre de nos bénévoles et professionnels (médecins, infirmiers, kinés, diététiciens, sophrologues...) avec La Riche de Cœur, pour prendre soin de votre cœur en vous informant, en participant aux randonnées, aux animations, à l'apprentissage des gestes qui sauvent et au dépistage au Village Santé et à la Résidence du Lorier, et aussi à la tombola, aux buvettes, au mini marché de l'artisanat... pour finir en chantant avec le concert des Chœurs pour nos Cœurs.

On vous réserve plein de nouveautés et de surprises !

NOUVELLE ÉDITION DES PARCOURS DU CŒUR : SAMEDI 11 AVRIL 2026

« Mon Cœur je l'aime et je le protège ! »

ACTIVITÉS ET HORAIRES :

> à partir de 8 h 30 : randonnées du cœur (plusieurs départs de la salle des fêtes)
> 11 h à 17 h : salle des fêtes : village santé, vente artisanat, ateliers, buvette
> Horaires à définir : Résidence Autonomie Marcel du Lorier : activités + vente artisanat
> 20 h : concert à la Pléiade

Le service emploi municipal

Le service emploi municipal propose une palette complète de services destinés à accompagner les demandeurs d'emploi et les porteurs de projets dans leur parcours socio-professionnel. Il a été réorganisé avec des moyens renforcés depuis 2023 sur le modèle du Point Relais Emploi Municipal (PREM) qui avait été supprimé en 2018.

Basé au centre social Équinoxe et fruit d'un partenariat entre la ville, le CCAS et la Ligue de l'enseignement, le service a intégré en septembre 2025 une nouvelle collègue, conseillère en insertion professionnelle (CIP), Hasna Benbelkacem, qui succède à Fatima Toumi, partie en retraite.

Les objectifs du service :

- L'organisation de forums emploi pour favoriser la rencontre entre demandeurs d'emploi et entreprises, notamment le Village de l'Emploi ;
- La mise en place d'actions spécialisées pour répondre aux besoins émergents des publics ;
- L'expansion des services d'accompagnement personnalisé pour renforcer l'efficacité de l'insertion ;
- Le renforcement des partenariats avec les entreprises locales et les organismes de formation professionnelle ;
- La mise en place du Networking Entreprises, dispositif de petits-déjeuners entreprises entre élus, services municipaux et entreprises locales ;
- La réunion des acteurs locaux de l'insertion pour mettre en place des actions communes.

Prise de rendez-vous au Centre social Équinoxe (02 47 37 58 88 / 06 08 32 93 46) pour :

- L'accompagnement personnalisé : suivi individualisé des bénéficiaires pour identifier leurs besoins spécifiques et les orienter vers des solutions adaptées ;
- Ateliers pratiques : ateliers de rédaction de CV, de lettre de motivation, et simulations d'entretiens d'embauche, essentiels pour préparer efficacement les candidats ;
- Visites d'entreprises : organisation de visites pour favoriser la mise en relation directe entre demandeurs d'emploi et employeurs locaux ;
- Partenariats avec France Travail et la Mission Locale de Touraine : collaboration étroite pour élargir l'offre de services et améliorer l'accompagnement ;
- Partenariats avec les acteurs locaux de l'insertion et de la formation : orientation individuelle et informations collectives pour favoriser les mises en relations directes.

Les services proposés sont adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque public, avec des programmes spécialisés pour les jeunes et les séniors, et un accompagnement renforcé pour les publics fragiles. Ils sont soutenus par les actions du CCAS et de la Ligue de l'enseignement.

Un appui de proximité vers l'emploi pour les habitants

L'accompagnement reste organisé autour de deux volets :

Individuel : aide à la réalisation de curriculum vitae et lettres de motivation, élaboration de plans d'action personnalisés, orientation vers les organismes compétents (formation, emploi, relais sociaux).

Collectif : ateliers et actions en partenariat avec les acteurs locaux, comme les «Café Emploi» chaque lundi après-midi, le «Markethon» ou les «Parcours vers l'emploi» axés sur des secteurs en recherche de main-d'œuvre.

Le CCAS de demain c'est aujourd'hui

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de La Riche a évolué afin d'adapter son organisation aux besoins identifiés de la population. Il regroupe désormais l'ensemble des services d'aide à la vie sociale quotidienne, en renforçant son volet «évaluation et accompagnement social» par la création d'un poste d'assistante de service social en octobre 2025 tout en maintenant les services à la population déjà existants.

Il regroupe notamment :

- Accueil, écoute, information et orientation pour toute personne rencontrant un besoin d'accompagnement ;
- Logement ;
- Domiciliation ;
- Action sociale, comprenant l'épicerie sociale et solidaire «La Rich'Epice», l'aide alimentaire en urgence, des aides financières pour la vie quotidienne (loyer, factures énergétiques...), l'aide à la pratique de loisirs à destination des jeunes et des séniors ou certains projets (ex. BAFA, permis de conduire jeunes), ainsi que le portage de repas ;
- Vie séniors.

Pour contacter le CCAS :
/ en mairie / par téléphone au 02 47 36 24 28
/ par mail : ccas@ville-lariche.fr

La Résidence Autonomie Marcel du Lorier : un lieu d'accueil pour les séniors

La Résidence Autonomie Marcel du Lorier est un établissement destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans souhaitant vivre dans un cadre adapté tout en conservant leur autonomie. Elle propose un hébergement sécurisé et des espaces communs favorisant les échanges et la convivialité.

Les résidents disposent d'un logement individuel équipé, avec la possibilité de bénéficier de services complémentaires (restauration, lingerie) pour faciliter la vie quotidienne. Des activités collectives sont régulièrement organisées afin de maintenir le lien social et encourager la participation à la vie de la résidence.

L'équipe présente sur place sous la responsabilité de Nadia Ben Ahmed assure un accompagnement personnalisé et bienveillant, centré sur le confort et la sécurité des résidents, dans le respect de leur autonomie. La résidence s'inscrit dans une démarche visant à garantir un environnement agréable et adapté aux besoins des séniors.

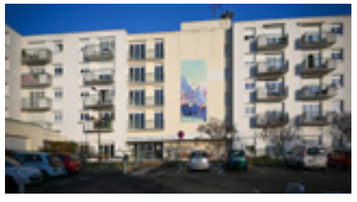

Informations pratiques
Résidence Autonomie Marcel du Lorier
7 rue Léon-Bourgeois
02 47 77 50 80
ra@ville-lariche.fr

Diagnostic en marchant : au cœur du quartier Niqueux Bruère-Marcel Pagnol

Le 26 novembre après-midi, la Ville de La Riche a organisé un diagnostic en marchant dans le quartier Niqueux Bruère-Marcel Pagnol. Ils étaient une trentaine à arpenter les rues du quartier : habitants, associations, élus, représentants de la Préfecture, des Services Municipaux et de la Métropole, bailleurs sociaux et partenaires locaux se sont retrouvés pour parcourir ensemble les rues, espaces publics et abords des équipements afin d'identifier les besoins, les atouts et les pistes d'amélioration du quartier.

Objectif : observer, écouter et comprendre, directement sur le terrain, les besoins du quotidien.
Ce temps d'échange a permis de recueillir les observations des habitants, qu'il s'agisse de questions de propreté, de sécurité, de circulation, de stationnement, d'éclairage ou encore de valorisation des espaces verts. Les participants ont également mis en avant les nombreux points positifs du quartier : la qualité des espaces publics avec des aménagements ouvrant le quartier sur la ville et la réhabilitation des logements et halls d'immeubles.

Sous un ciel d'automne, le petit groupe a marqué plusieurs arrêts sur des points clés du quartier : abords des immeubles, cheminements piétons, stationnements des deux-roues, gestion des encombrants et entretien des espaces verts.
À chaque pause, les participants notaient leurs remarques sur des fiches de synthèse.

Ils ont évoqué les petites choses qui compliquent la vie (un éclairage insuffisant, des caddies abandonnés dans l'espace public, des abords à embellir) tout en mettant en avant les atouts qui font l'identité du quartier : la proximité des équipements et des services, la qualité des aménagements publics et le soin apporté aux espaces communs.

Au fil de la marche, les observations ont été consignées par les participants. Le diagnostic en marchant s'inscrit dans la démarche de concertation prévue par la politique de la Ville. Les éléments recueillis serviront à alimenter la réflexion des acteurs concernés, notamment les services et partenaires impliqués.

Recensement de la population 2026

Le recensement de la population va débuter dans la commune du 15 janvier au 21 février.

À cette occasion, trois agents recenseurs, recrutés par la commune, se rendront dans les logements tirés au sort par l'INSEE.

Il s'agit de Marion Vinerier-Mauz, Nathalène Dubray et Léila Mahmutovic. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Création partagée : la Petite Enfance et La Pléiade s'associent autour du spectacle «Sous les herbes»

Jeudi 4 décembre, La Pléiade a accueilli le vernissage de l'exposition liée au spectacle «Sous les herbes» de la Compagnie De-ci De-là, réalisée par les tout-petits. Près de 190 personnes ont participé à cet événement. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le service Action culturelle et le service Petite Enfance.

Les artistes ont travaillé à partir de deux contraintes créatives :
> utiliser une forme géométrique,
> retirer de la matière pour faire apparaître textures et lumières.

Ces choix ont donné naissance à des œuvres en résonance avec l'univers du spectacle. L'exposition a été conçue avec la participation des professionnelles du service Petite Enfance : crèche collective et familiale, assistantes maternelles du Relais Petite Enfance et l'équipe éducative de la classe Passerelle de l'école Henri Tamisier.

Le vernissage s'est déroulé en présence des familles, des artistes et des professionnels de la petite enfance. Ce temps d'échanges a permis de découvrir les créations et d'aborder les liens entre art et petite enfance.

Rencontre autour du projet tramway avec les entreprises locales

Le 11 décembre, la mairie de La Riche a accueilli des entreprises du territoire pour un temps d'échanges organisé dans le cadre du dispositif « Networking Entreprises ». Ce rendez-vous, qui s'inscrit dans la continuité des rencontres professionnelles mises en place depuis plusieurs années, avait pour objectif de partager des informations utiles sur les évolutions à venir en matière de mobilité et d'aménagement.

Une trentaine d'entrepreneuses et d'entrepreneurs ont participé à cette rencontre, qui portait principalement sur la deuxième ligne de tramway et ses incidences pour la commune. Ce projet, piloté par Transamo, constitue une étape importante pour l'organisation des déplacements dans l'agglomération.

Les représentants de Transamo ont présenté les grandes lignes du chantier :

- Plan d'aménagement : tracé de la ligne, zones concernées et intégration dans le tissu urbain ;
- Calendrier des travaux : phases prévues, durée estimée et points clés à retenir ;
- Impacts sur la mobilité : circulation, accessibilité et adaptations nécessaires pour les riverains et les entreprises.

Cette présentation a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux liés à ce projet et d'anticiper les changements à venir. Les échanges ont également porté sur les questions pratiques : organisation des livraisons, maintien de l'activité pendant les travaux, et coordination avec les acteurs locaux.

Ces rencontres régulières visent à favoriser le dialogue entre les acteurs économiques et les intervenants techniques afin d'accompagner au mieux les évolutions du territoire. Elles offrent un cadre neutre pour poser des questions, partager des préoccupations et obtenir des informations fiables sur les projets en cours.

Pascal Gaillard, un maraîcher engagé pour la résilience

Quand on rencontre Pascal Gaillard, on comprend vite que la terre est bien plus qu'un métier : c'est une passion, une philosophie.

Maraîcher bio depuis vingt ans, il a façonné son savoir-faire sur les terres des Îles Noires, où il produisait chaque année près de 20 tonnes de légumes. En juin 2025, il a choisi de mettre son expérience au service d'un projet collectif ambitieux : faire des serres municipales un véritable poumon vert pour la ville.

Son objectif ? Produire, à terme, 10 tonnes de légumes certifiés bio pour alimenter les restaurants scolaires. « Nourrir les enfants avec des produits sains, locaux et respectueux de l'environnement, c'est donner du sens à mon métier », confie-t-il. Pour Pascal, cette ferme municipale incarne une vision durable : réduire les circuits, renforcer la résilience alimentaire et préserver la biodiversité. Une aventure humaine et écologique qui commence à germer… et qui promet de belles récoltes.

Cédric Labarre, le retour aux sources

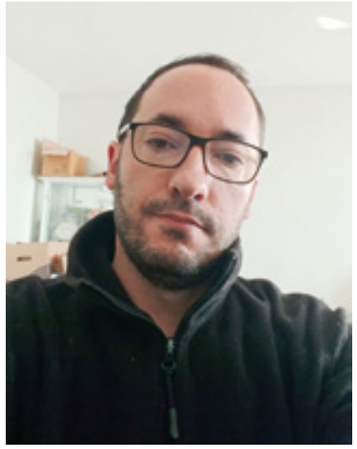

Pour Cédric Labarre, retrouver les serres municipales, c'est renouer avec ses racines professionnelles. Diplômé de l'Agrocampus de Fondettes, il a débuté sa carrière dans les serres de la route de Saint-Genouph, à une époque où elles étaient encore exploitées.

Après un an et demi passé aux espaces verts de la ville, il s'apprête à revenir à ses premières amours : l'horticulture. Dès début 2026, Cédric prendra en main la production des fleurs qui viendront colorer les massifs et embellir les rues. « C'est un retour à la source, mais avec une dimension nouvelle : produire localement, dans une logique durable », explique-t-il.

Ce projet complète la démarche écologique de la collectivité, en favorisant des circuits courts et en valorisant les savoir-faire locaux. Pour Cédric, c'est aussi l'occasion de renouer avec une passion et de contribuer à un cadre de vie plus vert et plus harmonieux.

Lignes2tram : le projet à La Riche

En 2025, le projet Lignes2tram a franchi une étape importante avec le début des travaux préparatoires et de dévoiement des réseaux concessionnaires durant l'été. À La Riche, le quartier de la Mairie a entamé sa métamorphose. Les démolitions se poursuivront au printemps prochain afin de libérer les emprises nécessaires à la poursuite des dévoiements de réseaux, étape préalable indispensable à la réalisation de la plateforme de la future ligne 2 de tramway.

Tout savoir sur le tracé de la ligne 2 de tramway à La Riche

© RCP Global Design - CAF

1 Situé à proximité du périphérique ouest de la Métropole, route de Saint-Genouph, le terminus « Prieuré Saint-Cosme » sera doté d'un parking-relais boisé (338 arbres plantés) qui proposera 297 places de stationnement et sera en intermodalité avec le tramway, les infrastructures routières et les cheminements dédiés aux mobilités actives (piétons, cyclistes, trottinettes, etc.), comme l'illustre le plan ci-dessous.

L'aménagement du parking-relais s'accompagnera de modifications de circulation puisque la route passant sous les ponts routier et ferroviaire ne sera plus empruntée par les véhicules, mais par les tramways, les piétons et les cyclistes.
Une nouvelle route sera aménagée à proximité du parking-relais pour assurer la continuité entre le centre-ville et la route de Saint-Genouph, afin de relier directement le périphérique.

Tracé de la ligne 2 de tramway du terminus Prieuré Saint-Cosme/route de Saint Genouph et de la rue de la Mairie

Les aménagements de la rue du 11 novembre 1918 à la mise en service de la ligne 2 de tramway

2 Depuis le terminus, la ligne 2 rejoindra la rue de la Mairie. Les démolitions permettront d'élargir la rue afin de conserver une voie de circulation pour les automobiles et vélos dans chaque sens, de part et d'autre de la plateforme du tramway.
Une deuxième station La Pléiade sera implantée un peu avant le croisement avec la rue Joachim du Bellay, à proximité immédiate de la salle de spectacle.

La station La Pléiade, rue de la Mairie

3 Le tracé desservira ensuite la Mairie où la station La Riche Centre, sera implantée. La place du Maréchal Leclerc sera transformée en parvis aéré piéton créant une continuité jusqu'à la rue du 11 novembre 1918. La ligne desservira les commerces et les équipements publics du centre-ville avant de poursuivre son parcours rue du 11 novembre 1918.

La station La Riche-centre, rue de la Mairie

4 Enfin, la ligne empruntera l'avenue Pierre Mendès-France avant de traverser l'éco-quartier Plessis-Botanique, où elle marquera un arrêt à la station Château Plessis. Cet éco-quartier, conçu autour du principe de «ville-jardin», s'étendra sur plus de 15 hectares avec des commerces, services, équipements publics. Plus de 1 400 logements accueilleront à terme 2 500 à 3 000 nouveaux habitants. La ligne 2 de tramway permettra donc une desserte fine de toute la commune, tout en permettant une liaison fiable vers le centre de la métropole tourangelle !

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET À LA RICHE

> 4 stations desserviront la commune.
> 20 minutes entre l'éco-quartier Plessis-Botanique et le centre-ville de Tours.
> 1 parking-relais au terminus Prieuré Saint-Cosme.
> 32 minutes entre le centre-ville de La Riche et l'hôpital Trousseau.

Vous avez des questions ? On y répond !

Quelle sera la fréquence de la ligne 2 de tramway ?
En heure de pointe, le tramway passera toutes les 7 minutes, et toutes les 8 minutes en heures creuses.

Combien de passagers pourront être accueillis à bord du tramway ?
Les rames offriront une capacité de 280 passagers, dont 76 places assises et des espaces confortables pour les poussettes, les vélos et les fauteuils roulants répartis en 3 zones d'accueil situées à proximité des portes avec des modules suspendus, conformément aux exigences réglementaires.

Quelle sera la place accordée au vélo ?
25 kilomètres d'itinéraires cyclables seront aménagés de part et d'autre de la ligne 2 de tramway, et 10 abris vélos sécurisés pour un total de 250 places seront disponibles à la mise en service. À La Riche, les abris-vélo sécurisés seront installés à proximité du parking-relais du terminus Prieuré Saint-Cosme et de l'éco-quartier Plessis-Botanique.

© RCP Global Design - CAF

La Riche : un centre-ville
en évolution

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET HISTORIQUE

Le projet de transformation de l'îlot du centre-ville, annoncé dans le Vivre Ensemble en juin 2024, s'inscrit dans une réflexion engagée pour renforcer l'attractivité de ce secteur stratégique. Héritier d'aménagements successifs réalisés depuis les années 1970 autour des rues du 11 Novembre, Laënnec et du Plessis, le quartier s'apprête ainsi à connaître une transformation majeure.

Situé au cœur d'un faisceau de liaisons et le long d'un axe viaire majeur, ce lieu occupe une place centrale dans les déplacements et la vie quotidienne concentrant équipements, commerces et logements. L'arrivée prochaine du tramway vient renforcer le cœur de la commune et donne au projet une nouvelle dimension. Il s'ouvre une nouvelle étape dans l'évolution du centre-ville, appelé à devenir un véritable pôle de vie, de rencontres et d'animations.

Cartographie du contexte urbain et paysager à l'échelle du cœur métropolitain

Photo existante vers le parvis de la mairie et de l'église

Photo existante sur les cellules commerciales

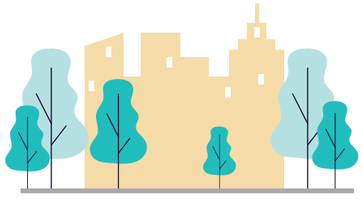

Photo existante vers la mairie depuis la rue du 11 novembre

COMMERCES ET SERVICES

Une étude réalisée en septembre 2025 a confirmé l'importance de ce site comme support de vie collective. Elle souligne la nécessité de maintenir son attractivité et de développer un projet en lien étroit avec les commerces, les équipements et la future desserte en tramway, tout en veillant à l'attractivité du secteur et à la complémentarité de l'offre commerciale.

ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉS

En parallèle, les études du projet de tramway, conduites par le Syndicat de Mobilité de Touraine, ont fourni un cadre précieux pour affiner les orientations du projet. Elles ont permis de mieux définir l'organisation des espaces, d'améliorer la qualité du cadre urbain et paysager, d'intégrer les enjeux environnementaux et de favoriser des déplacements plus simples et plus agréables.

PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT URBAIN

À partir de l'ensemble de ces éléments, une nouvelle étape du projet est aujourd'hui proposée aux habitants. Les grandes lignes du futur aménagement, pensées pour faire de l'îlot du centre-ville un lieu vivant et emblématique, attractif et bien relié aux transports et aux commerces, seront soumises à la concertation publique avant le passage à la phase de réalisation.

Perspective future
depuis l'arrêt de tram
vers la place du 11 Novembre

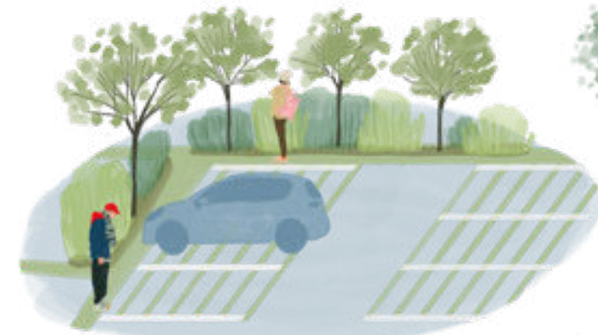
Les poches de stationnement paysager

Le parc Esterraja et ses jeux

La halle, lieu convivial

Le lieu de représentation

Lieu sous les arbres

Lieu de pause et de détente

L'Îlot Ronsard :
une nouvelle entrée de ville entre Loire et Prieuré

Comme évoqué dans le Vivre Ensemble de juin 2024, le projet de réaménagement de l'Îlot Ronsard, situé en entrée de ville, marque une nouvelle étape dans une réflexion engagée depuis de nombreuses années pour valoriser ce secteur stratégique de la commune.

Une première phase de diagnostic menée en février 2023 avec les habitants dans le cadre de l'étude de « dialogue compétitif » a rassemblé les attentes de chacun, notamment en matière de stationnement, de paysage du quotidien, de gabarit de la rue, d'aménagement et de relations avec le parc forestier.

Le projet de réaménagement du Prieuré Saint-Cosme, propriété actuelle du Département, a également constitué une opportunité pour la Ville de préciser et structurer son propre projet. Il a permis d'en accélérer la traduction graphique afin de disposer rapidement d'une vision claire et partagée de l'îlot.

Forte de l'ensemble de ces contributions, la municipalité souhaite présenter cette étape aux habitants.

Les intentions de projet seront ainsi soumises à la concertation publique avant d'entrer dans sa phase de réalisation.

Cette requalification s'appuie sur l'histoire singulière du site, marqué par la Loire et le Prieuré Saint-Cosme, ainsi que sur une volonté forte de renforcer les continuités écologiques et les usages pour les habitants.

UN LIEU FAÇONNÉ PAR LA LOIRE : UN PASSÉ D'ISOLEMENT ET DE NATURE

Autrefois, le Prieuré Saint-Cosme se trouvait au cœur d'un paysage insulaire. Entouré d'un bras de Loire formant une zone humide lorsque les eaux baissaient, le site a conservé cette configuration jusqu'à la fin du XVIème siècle.

Une ancienne pêcherie, située à proximité immédiate du Prieuré, témoigne encore de cette relation privilégiée avec le fleuve. Un pont reliait alors l'île à la digue Louis XI, ouvrage essentiel pour protéger les terres riveraines, notamment l'îlot Ronsard. Ce passé de méandres, de circulation de l'eau et d'isolement nourrit aujourd'hui la volonté de restituer une identité paysagère forte et un lien retrouvé avec la Loire.

UNE ENTRÉE PAYSAGÈRE POUR ACCUEILLIR ET RELIER

La requalification présente une façade jardinée et apaisée, au cœur d'un parc accessible à tous. Plusieurs objectifs structurent le projet :

> développer les corridors écologiques reliant les berges de Loire au tissu urbain ;
> renforcer le couvert végétal pour offrir fraîcheur et confort thermique en été ;
> valoriser les dénivelés existants – talus ferroviaire, ancienne digue – afin de créer des perspectives nouvelles et réduire la sensation de fermeture ;
> mettre en scène les eaux pluviales grâce à une gestion paysagère ouverte ;
> retravailler les merlons pour éviter les barrières physiques et redonner de la transparence au site.

Cette entrée paysagère devient ainsi une véritable articulation entre ville, nature, patrimoine et mobilités douces.

DES MOBILITÉS POUR PLUS DE LISIBILITÉ ET DE SÉCURITÉ

> Dessiner les liaisons douces, véritables axes structurants du projet ;
> Ralentir la desserte automobile ;
> Installer des stationnements mutualisés à proximité pour limiter l'impact en cœur de site ;
> Identifier l'accès au Prieuré grâce à une signalétique repensée.

Ces aménagements visent à fluidifier les déplacements sur les cheminements piétons et cyclables.

Une nouvelle centralité
ouverte sur le paysage

L'entrée de ville est un espace où nature, culture, usages et patrimoine se renforcent mutuellement.

UN PARC STRUCTURÉ EN TROIS SÉQUENCES

1. **L'accroche urbaine :** un bâtiment en pivot, à la fois proue urbaine et façade du parc, fait signal et invite à rentrer en ville autant que dans le parc et vers le Prieuré. Hébergement, restauration, scène extérieure : c'est le cœur de l'animation du parc.
2. **Le parc central :** cette grande clairière, traversée par la diagonale, est bordée d'alcoves plantées et ombragées, où le végétal alterne entre le comestible et l'ornemental.
3. **Le pied de levée :** entre la digue Louis XI et la rue Ronsard, c'est un espace de jeu rustique et une halte champêtre. Le modelé creusé en pied de talus évoque le paléochenal qui isolait le Prieuré de la berge et amplifie la levée par une articulation plus qualitative avec la ville.

DEUX COULISSES VIAIRES

4. **La rue Ronsard :** isolée du parc et de la M37 par une lisière boisée, elle a une fonction résidentielle et semi-privative.
5. **L'avenue Proudhon :** elle est isolée du parc et constitue une porte d'entrée paysagère afin de mettre à distance le tissu autoroutier vers des rues apaisées.

Comprendre les élections municipales de 2026
Un rendez-vous démocratique essentiel

Tous les six ans, les électrices et les électeurs sont appelé·e·s à renouveler le Conseil municipal. Ce scrutin permet à chacun·e de participer aux décisions qui orienteront la vie locale pour les années à venir. À La Riche, commune de plus de 10 500 habitants, ce moment citoyen joue un rôle central dans la construction du projet communal.

© elections.interieur.gouv

Pourquoi voter ?

Voter, c'est contribuer directement à l'avenir de la commune. Les choix du Conseil municipal influencent de nombreux aspects du quotidien : écoles, équipements sportifs et culturels, espaces publics, circulation, transition écologique, urbanisme ou encore soutien aux associations.

Participer au scrutin, c'est aussi renforcer la légitimité des décisions collectives et la qualité de l'action publique.

Le vote permet enfin de désigner les représentant·e·s de La Riche à la Métropole, où sont débattus des enjeux majeurs comme les transports, l'habitat ou l'aménagement du territoire.

Comment fonctionne le scrutin ?

Les élections municipales se déroulent selon un scrutin de liste à deux tours. Les électrices et électeurs votent pour une liste complète, sans modification possible.

Si une liste obtient plus de 50 % des voix au premier tour, elle est élue. Sinon, un second tour est organisé.

La liste arrivée en tête reçoit une prime majoritaire correspondant à la moitié des sièges, tandis que l'autre moitié est répartie proportionnellement entre les listes ayant atteint le seuil requis.

Les listes doivent respecter la parité, avec une alternance stricte femmes-hommes, garantissant une représentation équilibrée au sein du Conseil municipal.

Quel est le rôle du Conseil municipal ?

Le Conseil municipal administre la commune et porte les projets structurants du territoire. Il adopte chaque année le budget, décide des investissements et oriente l'action publique dans de nombreux domaines : culture, écoles, jeunesse, solidarité, environnement, urbanisme ou tranquillité publique.

Lors de sa première séance, il élit le Maire et les adjoints, chargés de mettre en œuvre les décisions adoptées.

Ses délibérations structurent durablement la vie locale et contribuent à développer des projets partagés au service de tous·tes.

Qui peut voter ?

Pour participer aux élections municipales, il faut :
> être majeur·e le jour du scrutin ;
> être de nationalité française ou citoyen·ne d'un pays de l'Union européenne résidant en France ;
> être inscrit·e sur les listes électorales.

Le parcours du votant
2 minutes pour comprendre

Suis-je inscrit sur les listes électorales ?
Je vérifie ma situation électorale

Grâce à ce QR code, vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit·e, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données. Vous pouvez aussi vérifier en Mairie ou sur internet : **www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches**

NON

Pas de panique, **j'ai jusqu'au 6 février pour m'inscrire en mairie et jusqu'au 4 février pour m'inscrire sur internet :** www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches

OUI MAIS...

J'ai perdu ma carte mais je sais où je vote ! Je peux tout de même voter en me rendant à mon bureau de vote habituel.

OUI

Rendez-vous le 15 mars à mon bureau de vote habituel avec ma carte d'électeur et une pièce d'identité.

Les 15 et 22 mars, je vote !

Rendez-vous dans l'un des 6 bureaux de vote (Bureau 1 > Salle Ronsard / Bureau 2 > Salle Équinoxe / Bureau 3 à 6 > Gymnase Paul Bert)
Pas en mesure de présenter ma carte d'identité ?
> Permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo, permis de chasse..., les alternatives sont multiples !

1 Je me munis des bulletins et enveloppes à ma disposition.

2 Je me rends dans l'isoloir afin de glisser le bulletin de mon choix dans l'enveloppe.

3 Je présente mes documents, je glisse l'enveloppe dans l'urne et je signe.

Je suis absent·e le jour du vote ou je ne peux pas me déplacer ? Je pense à la procuration !

> **Je dispose d'une carte nationale d'identité nouveau format ?**
Je vais à la Mairie pour faire certifier mon identité et obtenir une identité numérique certifiée. Je peux ensuite effectuer ma demande de procuration 100 % en ligne, depuis le site **maprocuration.gouv.fr**

> **Je ne suis pas à l'aise avec le numérique, comment faire une procuration papier ?**
Je télécharge le Cerfa via le QR Code, l'imprime et me rend au commissariat de police, la brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire ou le consulat le plus proche de ma résidence ou de mon lieu de travail.
Attention : Il faut imprimer le formulaire sur 2 feuilles (pas de recto verso). Je peux le remplir en ligne ou à la main, lisiblement et sans rature. Le formulaire est également disponible en version cartonnée à remplir sur place.

AGENDA > FÉVRIER À AVRIL 2026

FÉVRIER

Du lun. 26 jan. au mer. 18 mars
Parcours emploi restauration «à la découverte des métiers de la restauration»
En partenariat avec le CREPI, Courteline, Bastié, UFCV, France travail
Centre social Équinoxe

Mar. 3 fév. - 14h30 à 16h
Jouons avec les petits
Motricité, jeux, comptines pour les 0-4 ans
Centre social Équinoxe

Mar. 3 fév. - 20h30
Der Lauf
Cirque
La Pléiade

Mer. 4 fév. - 15h
Méli-Mélo
Atelier Etegami
Avec Katia Lasfargues, médiatrice Culture & Arts Visuels
Médiathèque

Mer. 4 fév. - 17h
Inauguration de l'Espace de parents de La Riche
6, rue Pablo Picasso

Jeu. 5 fév. - 14h30 à 16h30
Pause-Café
Bien-être
Centre social Équinoxe

Ven. 6 fév. - 19h
Inattendu
Conférence «Préparer son voyage au Japon»
Avec l'association Hinode
Médiathèque

Mar. 10 fév. - 14h30 et 19h30
Cinéma
14h30 : Chant des forêts
19h30 : Ma frère
La Pléiade

Mar. 10 fév. - 19h30
Sans Feu
De la Compagnie TDC
Désirs partagés avec Retirada 37
Théâtre
Château du Plessis

Mer. 11 fév. - 14h
Mercredi tous en scène
Atelier Musique/Jazz
La Pléiade

Jeudi 12 fév. - 14h30 à 16h30
Blablathé
Café culturel
Centre social Équinoxe

Jeu. 12 fév. - 20h30
Yom X Ceccaldi
Concert
La Pléiade

Ven. 13 fév. - 11h
Vous mais en plus clown !
Théâtre burlesque
Résidence Autonomie Marcel du Lorier

Sam. 14 fév. - 10h30
Lait Grenadine
Éveil musical
Avec Jodie, professeure de l'école municipale de musique
Médiathèque

Sam. 14 fév. - 16h
Micro-Folie
«Le Japon au fil du temps et des arts» ; Armures de samouraïs, estampes d'Hokusai, arts du papier et de la soie...
Médiathèque

Du lun. 16 au ven. 27 fév.
Vacances en famille
Ateliers multiples pour les tout-petits (motricité, jeux et lectures), balade tous âges en extérieur à l'Île de la Métairie et un atelier de cuisine «partage de recettes de son enfance».
Centre social Équinoxe

Mer. 18 fév. - 14h à 18h
On danse à La Riche
Orchestre Michaël Richard
Salle des fêtes

Mer. 18 fév. - 15h
Instant numérique
Réalité virtuelle et jeux vidéo spécial Japon
Médiathèque

Mer. 18 fév. - 18h
Conseil municipal
Salle des Actes

Ven. 20 fév. - 19h
Soirée cinéma ou jeux vidéo en famille
Mario Kart
Centre social Équinoxe

Mar. 24 fév.
Tournois de foot inter-quartiers
Gymnase Bialy

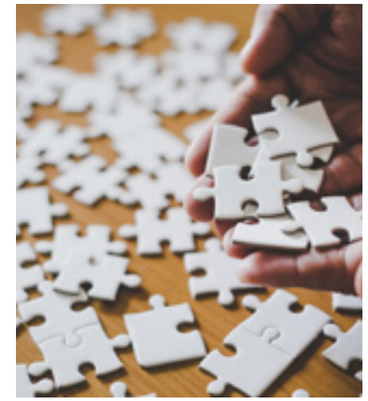

Mer. 25 fév. - 15h
À vous de jouer
Concours de puzzle
Médiathèque

Jeu. 26 fév. - 19h
Water
Fenêtre sur Cour
La Pléiade

Du ven. 27 fév. au mer. 25 mars - horaires d'ouverture de la médiathèque
Exposition «Objet : mise à jour du dossier personnel»
Par Léa MKL
Médiathèque

Sam. 28 fév. - 20h
Rencontres amateurs match d'impro
La Pléiade

MARS

Du ven. 27 fév. au mer. 25 mars
Exposition
Objet : mise à jour du dossier personnel
Par Léa MKL
Médiathèque

À compter début mars :
(Ré)inscriptions aux activités physiques adaptées Séniors
CCAS Ville de La Riche
Tél. 02 47 36 24 28 / 06 14 53 29 32

Mar. 3 mars - 14h30
Cinéma
La Pléiade

Mar. 3 mars - 14h30 à 16h
Jouons avec les petits
Motricité, jeux, comptines pour les 0-4 ans
Centre social Équinoxe

Mer. 4 mars - 18h
Conseil municipal
Salle des Actes

Jeu. 5 mars - 14h30 à 16h30
Pause-Café
Bien-être
Centre social Équinoxe

Jeu. 5 mars - 20h30
Mahaut Drama
Humour
La Pléiade

Ven. 6 mars - 17h
Goûter - Soirée Éduc pop'
Jeux droits des femmes
Centre social Équinoxe

Ven. 6 mars - 19h
Vernissage
De l'exposition «Objet : mise à jour du dossier personnel»
Par Léa MKL
Médiathèque

Sam. 7 mars - 10h30
Atelier Théâtre
Un atelier d'initiation au théâtre à partager entre parent et enfant.
Avec Emma Biwer - Cie Jabberwock
Médiathèque

Sam. 7 mars - 15h
Méli-Mélo
Atelier «L'autoportrait»
Avec Léa MKL
Médiathèque

Sam. 7 mars - à partir de 16h
Travaux Pratiques : le dépôt de mendicité - l'intégrale
Par les comités des artistes et histoire Pluridisciplinaire
Château du Plessis

Sam. 7 mars - 20h30
Concert à deux pianos
Les Moments Musicaux de Touraine
La Pléiade

Mar. 10 mars - 14h30 à 15h30
Ensemble Consonance
Concert variété
et musique baroque
Modalité inscription
> Tél. 02 47 77 50 80
Résidence Autonomie Marcel du Lorier

Mer. 11 mars - 14h
Mercredi tous en scène
Atelier clown
La Pléiade

Ven. 13 mars - 19h
Partage de lectures
Rencontre-dédicaces autour des bandes dessinées de l'autrice.
Avec Léa MKL
et la librairie Bédélire
Médiathèque

Sam. 14 mars - 10h30
Lait grenadine
Lectures d'histoires
Par les médiathécaires
Médiathèque

Sam. 14 mars - 15h
Inattendu
Racontée par Fabienne Avisseau conteuse, en partenariat avec le Café des Femmes.
Médiathèque

Sam. 14 mars - 16h30
Spectacle «En famille»
École de Musique de La Riche
La Pléiade

Dim. 15 mars - 8h à 19h
Élections municipales
1er tour

Mer. 18 mars - 14h à 18h
On danse à La Riche
Orchestre Franck Sirotteau
Salle des fêtes

Jeu. 19 mars - 12h
Commémoration fin de la guerre d'Algérie
Cimetière

Ven. 20 mars - 19h
Music'n chips
Concert du duo Birds and Whispers
Médiathèque

Sam. 21 mars - 10h30
Music'n chips
Spécial tout-petits avec l'école de musique
Médiathèque

Sam. 21 mars - 11h
Les Petites Géométries
Jeune public
La Pléiade

Dim. 22 mars - 8h à 19h
Élections municipales
2nd tour

Mer. 25 mars - 20h30
Trop près du mur
Clown caustique
La Pléiade

Jeu. 26 mars - 14h30 à 16h30
Blablathé
Café culturel
Centre social Équinoxe

Ven. 27 mars - 19h
À vous de jouer
Un moment ludique à partager autour de jeux de société !
Médiathèque

Ven. 27 et sam. 28 mars
Parcours Acteurs
Château du Plessis

Sam. 28 mars - 10h
Naturothèque
Atelier gastronomie végétale.
Avec l'association La Belle et la Blette
Médiathèque

Sam. 28 mars - 11h
Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
Mairie

Sam. 28 mars - 16h
Micro-Folie
«Des femmes et des œuvres»
Avec la Micro-Folie, découvrez les parcours et les œuvres de femmes artistes qui ont marqué leur temps.
Médiathèque

Ven. 27 au dim. 29 mars
Festival WET
La Pléiade

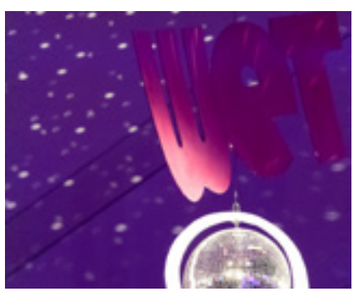

AVRIL

Jeu. 2 avr. - 14h30 à 16h30
Pause-Café
Bien-être
Centre social Équinoxe

Du ven. 3 avr. au mer. 27 mai aux horaires d'ouverture de la médiathèque
Exposition «L'immigration en France, une histoire commune»
Par le Musée de l'Histoire de l'immigration - Palais de la Porte Dorée à Paris
Médiathèque

Ven. 3 avr. - 19h
Soirée Éduc pop'
Ciné débat parentalité autour du film «Chjami e respondi» d'Axel Salvatori-Sinz en partenariat avec Sans Canal Fixe
Centre social Équinoxe

Ven. 3 avr. - 17h à 23h
Marché nocturne
Place Sainte-Anne

Ven. 3 avr. - 20h30
Fête des mères
Théâtre
La Pléiade

Mar. 7 avr. - 14h30
Cinéma
La Pléiade

Mar. 7 avr. - 14h30 à 16h
Jouons avec les petits
Motricité, jeux, comptines
pour les 0-4 ans
Centre social Équinoxe

Mer. 8 avr. - 14h
Mercredi tous en scène
Atelier mime
La Pléiade

Jeu. 9 avr. - 19h / Sam. 11 avr. - 15h
Manger un phoque
Jeune public
Centre Dramatique National de Tours / Théâtre Olympia

Ven. 10 avr. - 19h30
Éducation populaire et politiques culturelles
Conférences/tables-rondes
Château du Plessis

Sam. 11 avr.
Parcours du cœur
Programme page 7
Salle des fêtes / La Pléiade / Résidence Autonomie Marcel du Lorier

Dim. 12 avr. - 16h30
«Souffler sur les braises»
Spectacle séniors sur le thème de la vie affective et sexuelle des personnes de plus de 60 ans
Théâtre - Ouvert à tout public
Gratuit pour les Larichois âgés de +65 ans (sur inscription) et 11€ pour les autres (-65 ans et non Larichois)
Renseignements > CCAS 02 47 36 24 28
La Pléiade

Du lun. 13 au ven. 24 avr.
Vacances en famille
Jeux de société et grands jeux en bois avec le Ludobus, sortie balade en bateau, découverte d'une ferme pédagogique et visite d'un musée.
Centre social Équinoxe

Du mer. 15 au sam. 18 avr. - 19h
Les Déferlantes
Avec Jazz à Tours
Musiques actuelles
Château du Plessis

Mer. 15 avr. - 14h à 18h
On danse à La Riche
Orchestre David Rivière
Salle des fêtes

Jeu. 16 avril - 19h
Kimera
Fenêtre sur Cour
La Pléiade

Dim. 26 avr. - 12h
Commémoration de la journée de la Déportation
Cimetière

Jeu. 30 avr. - 14h30 à 16h30
Blablathé
Café culturel
Centre social Équinoxe

Jeu. 30 avr. - dès 18h
Ouverture de Saison EXT(érieure)
Château du Plessis

Jeu. 30 avr. - 19h
Le dernier cabaret
Fenêtre sur Cour
La Pléiade

VENTE AFFICHES ET CARTES POSTALES

Suite à une forte demande l'année dernière, la mairie vous propose à la vente des affiches (30x40cm) et des cartes postales (10x15cm) illustrées mettant en valeur le patrimoine et l'identité locale de votre ville.

Renseignements, paiement et retrait en mairie
02 47 36 24 24

Tarifs :
- Affiche > 5€
- Carte postale > 2€

Plus d'idées de sorties ville-lariche.fr

Retrouvez aussi l'actualité de nos partenaires
- **> La Pléiade** lapleiade-lariche.fr
- **> La Médiathèque** med.ville-lariche.fr
- **> Équinoxe** www.ville-lariche.fr/ma-ville/centre-social-equinoxe/
- **> Le Plessis** www.leplessis.net/

Les textes publiés dans cette rubrique sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. L'espace attribué à chacun de ces groupes respecte les règles légales de publication.

Tribune *de la majorité*

Chères Larichoises, chers Larichois,

En ce début d'année 2026, alors que nous tournons la page de 2025, qui a vu projets et avancées pour notre commune, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux.

Cette nouvelle année s'ouvre aussi dans un contexte particulier, celui des élections municipales de mars prochain. Un moment démocratique essentiel, où chacun d'entre vous aura l'opportunité de choisir le cap que nous donnerons à notre ville pour les années à venir. Nous appelons de nos vœux à un contexte politique sain sur la commune, pour que le débat public puisse porter sur des projets constructifs et non la critique systématique et la désinformation.

Notre engagement envers la transparence politique et l'information exacte est une de nos priorités. Nous tenons à apporter des précisions sur certaines affirmations récentes, afin que chacun puisse se forger une opinion éclairée sur la base de faits vérifiables. Concernant les propos tenus sur les réseaux sociaux à propos de la tarification de l'eau, il est important de rappeler que c'est bien le chef de file des actuels élus d'opposition, qui en 2022 a voté pour l'uniformatisation de la tarification métropolitaine qui engageait une hausse des tarifs pour notre commune. Et c'est bien la majorité actuelle qui travaille avec les services de la Métropole pour atténuer cette hausse.

Notre objectif reste de servir l'intérêt général, dans le respect des règles démocratiques et de l'éthique politique.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026, pleine d'espoir et de réussite.

LES ÉLUS DE
«Ensemble pour La Riche»

Citoyens non-encartés, écologistes, communistes, socialistes et apparentés

Tribune *de l'opposition*

Chères Larichoises, chers Larichois, Depuis plus de deux ans, malgré peu de latitude, nous essayons de veiller à la bonne gestion des finances communales et aux droits de chaque larichois sur notre territoire. En 2023, nous avons laissé une situation financière saine grâce à une vigilance sur tous les dossiers (ressources humaines, fonctionnement, investissement, ...). Et parmi les dossiers «brûlants» : le prix de l'eau. En 2022, la métropole a proposé d'uniformiser le tarif de l'eau pour les 22 communes du territoire ; dans ce jeu d'équilibrage, La Riche, ayant un tarif de fourniture et de distribution plus bas que la moyenne, allait voir son tarif augmenter. Cette décision, bien que refusée à l'unanimité par l'ancienne majorité, se concrétise discrètement aujourd'hui : à l'heure où beaucoup peinent à régler les dépenses courantes (électricité, chauffage, ...), nos factures affichent une augmentation de près de 30% du m³ d'eau, et cela sans aucune contestation de la part de la majorité actuelle. Regrettable ... Aujourd'hui, les fêtes approchent et nous mesurons l'importance d'être auprès de nos proches (famille, amis, voisins, collègues, ...) et, à l'aube de cette nouvelle année, les valeurs de solidarité, d'humanité, d'entraide seront encore et toujours les nôtres. Nous sommes fiers de notre ville : elle a des ressources, des talents et des richesses multiples. Il nous appartient, avec vous, de les valoriser et de nous rassembler dans un projet commun à toutes les bonnes volontés au service de l'intérêt général. Nous mettrons tout notre cœur et toute notre énergie pour que La Riche demeure ce magnifique endroit où il fait bon vivre. Les élus de l'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

LES ÉLUS DE
« Demain La Riche »

marché nocturne

animations musicales ✷ bar ✷ restauration

Vendredi 3 avril • **17h - 23h30** • Place Sainte-Anne

Informations : vielocale@ville-lariche.fr

ville de LA RICHE